

<b>REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 31 août 2020</b>	
<b>Date de la convocation :</b> 25 août 2020	<b>Nombre de membres en exercice :</b> 15 <b>Nombre de votants :</b> 15 Nombre de procurations : 2
L'an deux mille vingt, le trente-et-un août, le Conseil Municipal de la Commune de VIENNAY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. MORIN Christophe, Maire.	<b>Présents :</b> M. MORIN Christophe, Mme BONNEAU Marie-France, Mme BARBIER Martine, M. BONNET Hervé, Mme BONNEAU Emilie, M. BOURREAU Christian, M. CLOCHARD Jean-Luc, Mme DEHAY Marylène, Mme GUIGNARD Marie-France, M. LAURENTIN David, Mme JASMIN Emmanuelle, M. POYLAUX Jean-Michel M. RIVIERE Nicolas
<b>Secrétaire de séance :</b> M. BONNET Hervé	<b>Absent(s) excusé(s) :</b> Mme TISSERAND Sonia donne pouvoir à M. MORIN Christophe, M. THEBAULT Jean-Pierre donne pouvoir à Mme BONNEAU Marie-France

La séance est ouverte à 20 heures 30.

Adoption du procès-verbal de séance du 10 juillet 2020.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de séance, celui-ci n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

#### **REVISION DES TARIFS DE LA CANTINE MUNICIPALE 2020/2021 (D38.2020)**

Monsieur le Maire présente le bilan financier de la cantine pour la période 2019/2020 et rappelle que les tarifs de la restauration scolaire doivent être fixés pour la prochaine rentrée. Après en avoir délibéré, et conformément au souhait de la Commission restauration scolaire du 29 août, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de maintenir les tarifs pour la rentrée scolaire 2020/2021, comme suit :

-	Repas enfants	2,60 euros
-	Repas adultes	4,00 euros
-	Repas du personnel	3,10 euros

#### **TARIF D'OCCUPATION DE LA SALLE DES FETES – ACTIVITE ZUMBA/FITNESS (D39.2020)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les cours de zumba/fitness assurés par Madame Sonia Peronnet reprendront à la salle des fêtes en septembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire le tarif de location de la salle des fêtes pour la pratique de cette activité à 15 euros la séance d'une heure trente minutes.

Il est précisé que toutes les journées réservées feront l'objet d'une facturation y compris si les séances ne sont pas effectuées sauf si l'annulation d'une journée de location émanait de la Municipalité.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ce dossier et à émettre les titres correspondants.

#### **ADMISSIONS EN NON-VALEUR – LISTE 4242060212 (D40.2020)**

Monsieur le Maire présente un état d'admission en non-valeur remis par la Trésorerie de Parthenay-Gâtine pour un montant global de 28.75 euros.

L'admission en non-valeur n'empêche nullement un recouvrement ultérieur si le redevable revenait à une situation le permettant.

En conséquence, le Conseil Municipal doit statuer sur l'admission de cette liste de créances. Suite à cette délibération, un mandat sera émis à l'article 6541 "créances admises en non-valeur" sur le budget concerné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'admettre en non-valeur les sommes portées sur l'état transmis et arrêté à la date du 14 août 2020 comme suit :

28.75 euros (budget commune – compte 6541)

#### **DECISIONS MODIFICATIVES (D41.2020)**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il est nécessaire de voter des modifications sur les comptes suivants :

##### **– Budget Commerces**

	Crédits supplémentaires à voter	
	Recettes	Dépenses
<b>Fonctionnement dépenses</b>		
011/60612 – Energie Electricité		+ 3 000,00
011/615228 – Entretien autres bâtiments		+ 6 000,00
<b>Fonctionnement recettes</b>		
70/70878 – Rembt frais autres redevables	+ 3000,00	

75/7552 – Prise en charge du déficit	+ 6 000,00	
<b>Total</b>	<b>9 000,00</b>	<b>9 000,00</b>

**– Budget Commune**

	Crédits supplémentaires à voter	
	Recettes	Dépenses
<b>Fonctionnement dépenses</b>		
011/615231 – Entretien voiries		- 6 000,00
65/6521 – Déficit des budgets annexes		+ 6 000,00
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les modifications indiquées ci-dessus.

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (D42.2020)**

Monsieur le Maire présente le projet des deux Associations ayant sollicitées une demande de subvention au titre de l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'attribution de subventions pour l'année 2020 – imputation budgétaire 6574 – aux Associations suivantes :

- L'Abeille du Poitou 500 € à l'unanimité des votants - Mme DEHAY Marylène ne prend pas part au vote
- La Pimentière 400 € à l'unanimité

**QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire rappelle que le concert de musique baroque intitulé « Baroque en Bohême » par l'association « Le Festin d'Alexandre » se déroulera le dimanche 4 octobre 2020 à 16h30 dans l'église de Viennay.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Emargements des Membres du Conseil Municipal du 31 août 2020	
M. MORIN Christophe, Maire	
M. THEBAULT Jean-Pierre, 1 <sup>er</sup> Adjoint	<b>Absent excusé</b>
Mme BONNEAU Marie-France, 2 <sup>ème</sup> Adjointe	
Mme GUIGNARD Marie-France	M. POYAUX Jean-Michel
Mme DEHAY Marylène	M. CLOCHARD Jean-Luc
M. BOURREAU Christian	Mme BARBIER Martine
M. LAURENTIN David	M. BONNET Hervé
Mme TISSERAND Sonia <b>Absente excusée</b>	M. RIVIERE Nicolas
Mme BONNEAU Emilie	Mme JASMIN Emmanuelle